

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 6

Votants : 7

L'an deux mil vingt deux

Le 19 juillet à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12/07/2022

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jérôme VRAY, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE conseillers municipaux.

Excusé : Mr Frédéric GRANDPIERRE, conseiller, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, conseiller, donne pouvoir à Madame Christelle MASSON

Absent : Mme Cindy CHARLES, conseillère

Secrétaire de séance : Mr Jérôme VRAY

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2022 28 D

Objet : TAXE AMENAGEMENT 2023

Madame le Maire expose la possibilité de revoir le taux de la taxe d'aménagement actuellement à 2.5% depuis janvier 2017.

Il est proposé de passer le taux à 3.5%.

Après délibération le conseil vote à l'unanimité ce nouveau taux qui sera appliqué au 01 janvier 2023.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 22 septembre 2022

Le secrétaire de séance

Jérôme VRAY



Le Maire
Christelle MASSON

